

MOTION

La Commission Exécutive du SNICA-FO, réunie en session extraordinaire le 24 mars 2023 à Blanquefort (33), s'inscrit pleinement dans le combat mené contre la réforme des retraites. Elle soutient les actions conduites pour obtenir le retrait de ce texte injustifié, discriminatoire envers les femmes, et imposé par des méthodes brutales.

Par ailleurs, la Commission Exécutive rappelle son attachement indéfectible au Service public des examens du Permis de conduire et aux statuts des IPCSR et DPCSR. Elle rappelle que les choix faits en France depuis 2014 ont introduit des fraudes massives qui gangrènent désormais notre secteur d'activité. Elle enjoint le ministère de l'Intérieur à assainir cette situation, par le renforcement significatif des contrôles statutairement dévolus aux IPCSR et DPCSR.

La Commission Exécutive dénonce les arguments fallacieux utilisés pour décrédibiliser et détricoter le Service public du permis de conduire. Elle rejette fermement toute mesure qui l'affaiblirait davantage, notamment la délivrance d'autorisations de conduire par les EECSR. Elle rappelle que la Wallonie a renoncé à cette disposition depuis 2018, précisément à cause des fraudes qu'elle génère.

Pour la Commission Exécutive du SNICA-**FO**, l'État doit financer l'apprentissage de la conduite des citoyens qui, parce qu'ils sont sans permis, sont en difficulté en matière de mobilité professionnelle et/ou sociale.

Aussi, elle mandate le Bureau National pour revendiquer :

- un audit visant à interroger l'efficacité des dispositifs d'aide existants, et à connaître leur coût global,
- la prise en charge de tout ou partie du prix de la formation, pour ceux qui ne peuvent faire face à cette dépense, comme cela existe dans d'autres pays.

Les services publics sont le patrimoine de ceux qui n'en ont pas. Les privatiser brutalement (ETG) ou de façon détournée (titres et diplômes pro, passerelles diverses, "permis belge", etc), c'est amplifier les difficultés des publics les plus fragiles.

En conséquence, le SNICA-**FO** continuera à s'opposer à toute réforme nuisible au Service public des examens du Permis de Conduire et aux intérêts des IPCSR et DPCSR, et à faire des propositions visant à l'améliorer.

